

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, greffière de la susdite Ville, qu'il y aura séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Warwick le 1^{er} juin 2026 à 19 heures, au lieu ordinaire des sessions, soit à l'hôtel de ville situé au 8, rue de l'Hôtel-de-Ville à Warwick.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur les demandes de dérogations mineures suivantes :

1. Demande de monsieur Yves Drolet pour monsieur Steeve Cormier (2026/07) :

Demande de monsieur Yves Drolet pour monsieur Steeve Cormier, concernant l'immeuble situé au 2, rue Baril, sur le lot 4 906 384, et ayant pour objet, si la demande est accordée, de régulariser :

- la marge latérale du garage rattaché avec une marge de recul latérale de 0,71 mètre contrairement aux 2 mètres prescrits;
- La marge latérale de la galerie avec une marge de recul latérale de 0,79 mètre contrairement aux 2 mètres prescrits;
- La superficie d'occupation au sol des bâtiments de 58,55 % contrairement aux 50 % mètres prescrits;
- L'appareil de climatisation à une distance de 1,45 mètre de la ligne arrière contrairement aux 2 mètres prescrits;
- La superficie d'occupation au sol des bâtiments accessoires de 20,96 % contrairement aux 10 % prescrits.

Le tout contrairement aux articles 5.3.2 b), 6.1 et 7.2.3 du Règlement de zonage numéro 270-2019.

2. Demande de monsieur Guillaume Thibodeau (2026/08) :

Demande de monsieur Guillaume Thibodeau concernant les immeubles situés au 18 et 20, rue Brindle, sur les lots 6 527 556 et 6 527 555 respectivement, et ayant pour objet si la demande est accordée, de régulariser l'escalier d'accès et la galerie avec une marge de recul latérale de 0,18 mètre contrairement au 1 mètre prescrit à l'article 6.1 du Règlement de zonage numéro 270-2019.

Toute personne ou organisme intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à ces demandes soit à la séance du conseil du 1^{er} juin 2026 ou soit par courriel directiongenerale@villedewarwick.quebec, et ce, avant le 1^{er} juin 2026.

DONNÉ À LA VILLE DE WARWICK, ce 6^e jour du mois de mai 2026.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Karine Larose".

Karine Larose,
Greffière